



ARRÊTE MUNICIPAL
N° AR_LH_2026 08376 _TON

Le Maire délégué de la commune déléguée de **TONNEVILLE**,
VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article L 2212-2,
VU le code de la route, notamment ses articles R 36, R 37
VU le Code Pénal, notamment ses articles R 26-15,
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1987 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
Vu la demande de l'entreprise EUROVIA Route de Saint-Lo 50190 PERIERS
Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux de réfection des enrobés suite aux travaux Sarlec sur la commune de Tonneville commune déléguée de la Hague (50460)
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation ;

ARRÊTE :

Article 1 : A compter du 27 juillet 2026 jusqu'au 3 août 2026, la rue des Croûtes, la rue de Basan, La rue du Mouré, la rue de la Petite Ferme et la rue de la Libération - Tonneville 50460 LA HAGUE, seront barrées pour la réfection de l'enrobé suivant le plan joint.

Article 2 : Une déviation sera mise en place par l'entreprise EUROVIA.

Article 3 : Les dispositifs de signalisation ainsi que les panneaux réglementaires seront apposés et mis en place par le demandeur chargé des travaux sous sa responsabilité et à sa charge pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché au public dans les conditions habituelles.

Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BEAUMONT HAGUE est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CAEN, sis 3 rue Arthur LEDUC. Dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 6 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CAEN, sis 3 rue Arthur LEDUC. Dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à

- Gendarmerie de BEAUMONT-HAGUE
- EUROVIA
- LA HAGUE C Bonnissent
- Centre de secours
- Registre des Arrêtés de la commune de la Hague
- Affichage municipal

Fait à **TONNEVILLE**, le 15 juillet 2026

Le Maire délégué,
Pascale JUMELIN

